

## ÉVALUER ET AMÉLIORER

# Mettre en place un indicateur de diversité

**Cette fiche présente deux méthodologies complémentaires pour développer un indice des villes.**

Le premier est un outil de comparaison entre les mesures prises par des villes différentes sur le plan de la diversité (élaboré par le conseil de l'Europe)

Le second prend comme référentiel la Déclaration Universelle 2001 sur la Diversité Culturelle et permet de vérifier si les mesures prises par une ville s'en inspirent ou non (élaboré par le bureau de l'UNESCO de Bangkok).

**L'Index Des Cités Interculturelles** : un outil de mesure et d'apprentissage des cités interculturelles et l'outil de comparaison des performances élaboré avec le soutien de BAK Basel Economics consistent en un ensemble d'indicateurs, qui permettent :

- d'illustrer ce qu'est concrètement l'intégration interculturelle et de montrer comment certaines villes la mettent en œuvre ;
- de situer la ville dans les différents domaines des politiques et de la gouvernance et d'évaluer les progrès réalisés dans le temps ;
- d'ouvrir la voie à l'apprentissage ville-à-ville par la mise en adéquation des bonnes pratiques et des besoins d'apprentissage dans certains secteurs ;
- de tester différentes hypothèses sur la relation entre politiques interculturelles et résultats produits par certaines orientations stratégiques (performance économique, sécurité, etc.).

L'outil de comparaison des performances illustre les profils des différentes villes sous forme « visuelle », en présentant le niveau atteint par chaque ville, les progrès réalisés dans le temps, une comparaison avec d'autres villes ou avec l'ensemble du réseau.

Cet outil combine :

- des faits : données démographiques en particulier (essentiellement quantitatives);
- des ressources : politiques, structures (essentiellement qualitatives);
- des effets : opinions et comportements (essentiellement qualitatifs).

Les données sont recueillies via un questionnaire adressé aux municipalités. Les réponses sont accompagnées d'exemples et de références permettant de recouper les informations si nécessaire.

Pour que l'évaluation des politiques de la ville et de leurs résultats soit complète, un questionnaire à l'intention du grand public a également été élaboré. Le questionnaire a été conçu à partir de la grille d'évaluation des politiques.



Cette grille, résultat de l'évaluation de différentes cités en Europe, a été validée par les 11 villes participant au projet pilote. Les schémas ci-dessous illustrent les résultats issus de l'index. [...] Il existe une corrélation entre le niveau de la politique interculturelle d'une ville et son degré de développement économique. Les villes souhaitant participer à la collecte de données en vue de la constitution de l'INDEX peuvent contacter irena.guidikova@coe.int.

Le questionnaire est disponible en allemand, en anglais, en français, en italien et en russe.

Voir le questionnaire pour l'index « **Cités interculturelles** » destiné aux responsables municipaux.

## **Objectif :**

Le projet « **Cités interculturelles** », mené conjointement par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, vise à étudier le potentiel des communautés culturellement diverses, ainsi que l'approche adoptée par ces communautés en vue de favoriser l'intégration. À cet égard, l'approche interculturelle est considérée comme complémentaire aux autres approches, en particulier au multiculturalisme. Elle entend remédier à certains problèmes auxquels ces dernières n'ont pas permis de répondre, notamment la ségrégation ethnique/culturelle, en proposant des solutions appropriées pour prévenir les conflits culturels. Dans le cadre de ce projet, les villes participantes analysent leur gouvernance, leurs politiques, leurs discours et leurs pratiques du point de vue interculturel.

Cet examen donne ensuite lieu à un rapport descriptif et à un profil de la ville. Si ce document est très complet et détaillé, il ne constitue pas un outil suffisamment puissant pour suivre les progrès de chaque ville et communiquer sur ceux-ci. Par conséquent, il est nécessaire de concevoir un outil permettant de visualiser le niveau auquel se situe chaque ville et les progrès qu'elle accomplit afin de pouvoir la comparer à d'autres villes ou au réseau dans son ensemble.

Cet instrument devra prévoir un petit nombre d'indicateurs significatifs qui faciliteront l'identification et la communication à d'autres acteurs de ce que signifie l'intégration interculturelle dans la pratique, du niveau auquel se situe la ville dans les différents domaines politiques et de gouvernance, des aspects sur lesquels ses efforts devraient se concentrer à l'avenir et des autres villes pouvant constituer des sources de bonnes pratiques dans ces domaines précis.

Le processus d'élaboration de cet outil de comparaison fait partie du projet pilote des **Cités interculturelles** ; il constituera un instrument d'apprentissage et de développement clé pour les villes pilotes et pour les villes qui participeront aux phases ultérieures du programme. Aussi votre soutien et votre participation active à son développement et à son pilotage sont essentiels. Qu'est-ce qu'une **Cité interculturelle** ? Une **Cité interculturelle** est une ville qui regroupe des personnes de nationalité, d'origine, de langue ou de religion/croyances différentes, et dans laquelle les responsables politiques et la majorité des citoyens portent un regard positif sur la diversité, qu'ils considèrent comme une ressource.



Les **Cités interculturelles** luttent activement contre la discrimination et adaptent leur gouvernance, leurs institutions et leurs services aux besoins d'une population diverse. Elles adoptent des stratégies et outils leur permettant de faire face à cette diversité, ainsi qu'aux conflits culturels qui peuvent en découler.

Enfin, elles favorisent les rencontres et encouragent une plus grande interaction entre les divers groupes de population dans les espaces publics.

Qu'est-ce qu'un groupe ethnique majoritaire ? Un groupe ethnique majoritaire est le groupe ethnique le plus important de la ville. D'habitude c'est le groupe autochtone (par ex. les Italiens en Italie), mais parfois le groupe le plus important peut être différent de la population autochtone.

**Indicateur de diversité culturelle - UNESCO bureau de Bangkok - la lentille de diversité**

<http://www.unescobkk.org/culture/cultural-diversity/the-cultural-diversity-lens/>  
(en anglais)

## **Lentille de Diversité Culturelle**

La culture est un facteur de détermination pour la pertinence, l'échec et le succès d'interventions de développement. La programmation efficace ne peut plus désormais ignorer que cette diversité culturelle est une réalité et un moteur pour le développement; en outre le respect et la promotion de la diversité culturelle font aussi partie d'un engagement international, clairement exprimé dans la Déclaration Universelle 2001 sur la Diversité Culturelle et dans les Conventions liées.

<http://portal.unesco.org>

Pour traduire ces objectifs dans une réalité à toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre, l'UNESCO a développé un outil pratique et une méthodologie : **la lentille de diversité culturelle.**

Globalement, **la lentille de diversité culturelle** est un outil pour analyser et évaluer systématiquement si les programmes, les politiques et des pratiques incorporent et promeuvent vraiment les principes inscrits dans la Déclaration 2001.

Il guide les responsables de programme et les décideurs dans la compréhension du contexte culturel dans lequel ils agissent, identifiant des écarts et les défauts dans les interventions et la structure des programmes alternatifs.

## Ce que la Lentille est :

- un outil permettant aux gens de voir. Le but **d'une lentille de diversité culturelle** est d'augmenter notre conscience. Il ouvre les esprits à de nouveaux avis, expose des défauts potentiels dans des programmes et ouvre la voie à de nouvelles solutions et actions.
- un outil supplémentaire pour évaluer si les programmes, les politiques, les propositions et les pratiques promeuvent et sauvegardent la diversité culturelle.
- une check-list complétée par des indicateurs et d'autres moyens de vérification.
- un outil plus efficace quand il est appliqué systématiquement. Bien que les éléments principaux de l'analyse puissent être perçus par le bon sens, les directeurs de programme se précipitant pour respecter les délais peuvent oublier les faits les plus évidents.
- un outil utile à toutes les étapes d'un programme : planification, mise en œuvre, contrôle et évaluation.
- un outil efficace pour tous les programmes et activités, non seulement ceux spécifiquement liés à la Culture.
- un outil capable d'aider les responsables et des décideurs à produire des décisions fondées, en pleine connaissance des forces et des faiblesses du programme.
- un outil créé d'une façon participative par ceux qui l'utilisent. Il n'y a pas de lentille parfaite. Chaque programme peut développer sa propre lentille.

## Ce que la lentille n'est pas :

- le remplaçant d'un autre outil de gestion de programme orienté résultats. Il est plutôt destiné à compléter de telles approches en soulevant des questions supplémentaires et en utilisant des perspectives différentes.
- un outil obligatoire : les directeurs de programme doivent jongler avec plusieurs contraintes (le temps, le financement, les ressources humaines, etc.). L'utilisation de la lentille peut aider à identifier de nouvelles activités ou suggérer les nouveaux concepts qui ne peuvent pas toujours être mis en œuvre. Le directeur de programme doit prioriser les besoins et rester conscient que les faiblesses potentielles du projet peuvent créer des contraintes internes et externes.
- un cadre rigide : on propose les thèmes comme des directives. Les directeurs de programme sont libres de ne pas tenir compte de certains thèmes qu'ils jugent sans rapport ou alors ils en créent de nouveaux plus appropriés.
- la représentation unique de diversité culturelle : les thèmes ont été identifiés à partir d'une interprétation des textes officiels. Poursuivre les débats intellectuels et les expérimentations contribue à une meilleure compréhension du concept.



[Apprendre à utiliser la lentille de diversité culturelle](#)

Site de l'Unesco : <http://www.unescobkk.org>

[La politique de la Ville de Liège en termes de gestion de diversité et de prévention des conflits](#)

[Le Label Egalité Diversité du ministère de l'emploi de Belgique](#)

Site du Service public fédéral : Emploi, Travail et Concertation sociale ! -  
<http://www.emploi.belgique.be>

[Voir aussi le document anglais sur les indicateurs.](#)

*Study on Challenges in the Development of Local Equality Indicators European Training and Research Centre for Human Rights and Democracy - (Graz, Austria)*